



ASSEMBLEE GENERALE

19 Février 2022 à Castelnaudary

Début : 09h30

Clubs présents :

Armagnac Aviron Club, Association sportive Villemurienne, Aviron Agathois, Aviron Balaruc, Aviron Beaucaire, Aviron Cadurcien, Aviron Club Albigeois, Aviron Club Biterrois, Aviron club du Bassin de Thau, Aviron club du Ponant La Grande Motte, Aviron Club Grisollais, Aviron du Bocage, Aviron Lauragais, Aviron Nouvellois, Aviron Sétois, Aviron Terre de Camargue le Grau du Roi, Aviron Toulousain, Barcarems I Velas, Bressols Aviron Club, Cercle Nautique Grenade et Castelnaud d'Estretfond, Club d'Aviron de Mauguio-Carnon, Club Olympique Carbonnais, Emulation nautique de Toulouse, Montpellier Université Club Aviron, Montpitol Aviron club, Perpignan aviron 66, Société Nautique d'Almayrac, Toulouse Aviron Sports et Loisirs , Toulouse Pierre Paul Riquet, Toulouse Université Club, Union Nautique Montalbanaise, Villefranche Renneville - Aviron Club du Lauragais.

32 clubs présents

Appel des clubs et vérification des pouvoirs

Armagnac Aviron Club (2 voix), Association sportive Villemurienne (2 voix), Aviron agathois (2 voix), Aviron Balaruc (2 voix), Aviron Beaucaire (5 voix), Aviron Cadurcien (3 voix), Aviron Club Albigeois (3 voix), Aviron Club Biterrois (3 voix), Aviron club du Bassin de Thau (2 voix), Aviron club - La Grande Motte (3 voix), Aviron Club Grisollais (3 voix), Aviron du Bocage (3 voix), Aviron Lauragais (1 voix), Aviron Nouvellois (1 voix), Aviron Setois (4 voix), Aviron Terre de Camargue le Grau du Roi (3 voix), Aviron Toulousain (7 voix), Barcarems I Velas (2 voix), Bressols aviron club (3 voix), Cercle Nautique Grenade et Castelnaud d'Estretfond (3 voix), Club aviron de Mauguio-Carnon (4 voix), Club olympique Carbonnais-section nautisme (1 voix), Emulation nautique de Toulouse (4 voix), Montpellier Université Club Aviron (4 voix), Montpitol Aviron Club (2 voix), Aviron club Perpignan Aviron 66 (3 voix), Société Nautique d'Almayrac (2 voix), Toulouse Aviron Sports et Loisirs (6 voix), Toulouse Pierre Paul Riquet (0 voix), Toulouse université club (6 voix),

Union Nautique Montalbanaise (4 voix), Villefranche Renneville-Aviron Club du Lauragais (3 voix)

Après examen des pouvoirs : 96 voix exprimées sur 133
Le quorum (67) est atteint, l'assemblée générale peut se tenir, délibérer et voter

Début de l'AG à 10h00

Composition du bureau de vote :

Luc Poncelet fait appel aux personnes présentes pour constituer et gérer le bureau de vote : 2 personnes sont nécessaires. Marie Sabah et Annick Magnaguagno se portent volontaires.

Mr Lacapere se présente : licencié à l'Emulation Nautique à Toulouse, il souhaite se présenter afin de gérer la commission médicale avec Catherine Cabanis - médecin comme lui mais absente aujourd'hui à Castelnau-dary. Catherine Cabanis est déjà membre de la commission médicale de la ligue.

Thierry Duhau, vice-président du club de Carnon présente Zoubida Dali, qui est la présidente du club de Carnon, très active dans son club et très à l'écoute de toutes les sollicitations.

Luc Poncelet présente Olivier Mesnil : licencié au club de Salses, il est éducateur et membre de la commission mer.

Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 6 février 2021

Ce document était consultable sur le site de la ligue : pas de remarque de la salle

Vote : PV adopté à l'unanimité

Rapport du président

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Vous vous en êtes tous rendu compte, mais l'année qui vient de s'écouler n'a pas été une année facile.

Juin dernier, c'était la reprise.

Il a fallu s'adapter à une physionomie de saison particulière, avec une coupe de France des régions fin octobre. Cela faisait maintenant quelques années que la fédération n'était pas à l'aise avec le positionnement de cette coupe de France en mai, qui prenait un week-end dans une période très chargée.

Vous me direz, la coupe de France, ce n'est qu'une compétition, pourquoi lui donner tant d'importance ?

Avec la Nouvelle Aquitaine, nous étions opposés au positionnement de la coupe de France en Octobre. Au-delà de la date, nous ne sommes pas en capacité à ce jour d'organiser des stages pour

nos meilleurs rameurs, et pour nos rameurs qui mériteraient d'être regroupés pour créer une émulation entre eux. Chaque ligue est particulière, et une de nos particularités, c'est d'avoir 54 clubs répartis sur notre grande région, ayant en majorité une cinquantaine de licenciés et moins. Je suis convaincu de la nécessité de rassembler nos rameurs car souvent ils sont isolés dans nos clubs. Je suis convaincu que nous avons des rameurs de qualité.

Avec la mise en place du nouveau projet fédéral pour les J16, en vue d'améliorer les performances de notre équipe nationale J16, la fédération a demandé aux ligues de travailler par zones de vacances scolaires. Dans le cadre de ce projet, nous devons travailler avec la ligue d'Ile de France. La ligue Nouvelle Aquitaine devait quant à elle travailler avec la ligue Rhône Alpes. Cela fait quelques années maintenant qu'historiquement nous travaillons sur des stages de zone. Nous avons donc proposé à la fédération que la ligue Occitanie et Nouvelle Aquitaine continuent de travailler ensemble, ce que la fédération a accepté.

Vous comprendrez que nous avons un défi à relever pour nous permettre de répondre aux objectifs fédéraux et à notre développement. Cette réflexion, nous devons la mener ensemble. Nous allons y revenir.

Certains nous reprochent de ne pas avoir communiqué, ou pas suffisamment, d'autres se demandent mais pourquoi ne pas avoir fait appel à nous.

Dans les faits, vous avez tous raison.

L'enchaînement des différents événements ne nous a pas permis de communiquer au fil de l'eau car la vérité du jour n'était plus vraie le lendemain.

Michel Colard est en congé fin de carrière, et son remplacement potentiel ne pourra intervenir qu'en septembre 2022 au plus tôt. Une fois Michel officiellement à la retraite, son poste sera versé dans un pool commun à toutes les fédérations et il faudra que la DTN montre la nécessité de récupérer ce poste.

C'est une réalité, le nombre de cadres fédéraux est en diminution, mais c'est également une décision de la DTN de s'organiser pour qu'un poste soit ouvert en Occitanie. Il faudra également une ou un candidat au poste.

En novembre, nous avons travaillé avec Michel, le DTN, Julien, François et Gilles sur une possible répartition des missions de Michel pour la suite de la saison. Nous pensons que la DTN publierait les lettres de mission des cadres en janvier 2022. Cela n'a pas été le cas.

En fonction de ces lettres de mission, nous avons imaginé un fonctionnement de la ligue au niveau sportif. Malheureusement, il ne sera pas.

C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas communiqué. Nous n'étions pas en capacité de le faire et ce malgré nous.

Je n'ai pas encore parlé de notre TSR, Nicolas. Nicolas avait des missions de développement. Vue la situation, il apparaissait nécessaire de réorienter ses actions temporairement sur du sportif, pour absorber certaines missions de Michel.

Malheureusement Nicolas nous quitte au 2 mars. Nous nous quittons en bons termes et d'un commun accord, et je souhaite à Nicolas de s'épanouir pleinement dans ses nouveaux projets.

Il nous fait partir d'un constat, le niveau sportif général de la ligue est bas comparé aux meilleures ligues de France.

Lors du stage de zone J16 de la semaine prochaine, sur 30 rameurs, nous avons 6 représentants.

Mi-janvier, lors d'une réunion de bureau, nous faisons comme à l'accoutumée un état de l'évolution de la situation. A cette occasion, il a été confirmé qu'un des objectifs principaux de notre ligue était d'avoir un niveau sportif remarquable. En attendant l'arrivée d'un nouveau CTS, le bureau m'a proposé d'animer la commission sportive transitoirement. Cette commission a été mise en sommeil à la rentrée suite à la démission de son président.

C'est une proposition qui m'a été faite et à laquelle il a fallu que je réfléchisse. Il n'est en effet pas possible qu'une seule personne cumule toutes les responsabilités. C'est la raison pour laquelle au fil de l'eau et des sujets à traiter, les vice-présidentes seront missionnées. C'était la condition pour que j'accepte de remplir cette mission. Nous avons imaginé en concertation avec les 3 CTS un autre mode de fonctionnement, conditionné par la publication de leurs lettres de mission.

J'ai donc demandé la convocation d'un comité directeur pour exposer cette proposition. Le comité directeur a validé cette organisation.

Cette commission sera réactivée et élargie. L'un des objectifs de cette commission sera de travailler en collaboration avec les cadres techniques sur l'organisation de la saison prochaine, que ce soit en termes de stage mais également de manifestations sportives.

Il est important d'adapter l'offre sportive régionale pour répondre au mieux aux exigences fédérales, mais surtout permettre notre développement dans les meilleures conditions.

Entre temps, il faut boucler la saison qui arrive. La commission sportive devra donc également travailler sur la fin de saison. D'ici là j'espère que nous aurons des éléments qui nous permettront d'appréhender la nouvelle saison de manière plus sereine.

En 2022 nous avons à relever certains défis, dont l'organisation de deux Championnats de France, un à Agde, l'autre à Cazaubon. Nous comptons sur vous tous pour que ces deux manifestations soient une réussite. La barre a été mise très haute par le Grau du Roi qui a rempli la mission qui lui avait été confiée d'organiser les Championnats de France d'aviron de mer 2021 et qui a surpassé les attentes.

Coup de chapeau à la Grande Motte qui a organisé la première manifestation en France de Beach Rowing.

La ligue est à un tournant : Nous sommes impactés par beaucoup de changements.

Nous avons proposé un projet en début d'Olympiade.

Voici les valeurs de ce projet, et j'y tiens.

Ce projet se doit équitable, et l'outil qu'est la ligue doit œuvrer pour l'intérêt général.

Je reviens sur ce point qui est essentiel pour moi, la ligue et les clubs ne font qu'un.

Chacun a un barycentre de l'équité qui lui est propre, et c'est une des difficultés.

Que ce soient les clubs, la ligue, les clubs au travers de la ligue, nous avons besoin d'exister, d'être visible, et dans le système actuel au niveau sportif.

J'ai parlé de structuration, si nous parvenons à trouver un moyen de fonctionner ensemble, clubs, pôles, CTS au travers d'un calendrier et une offre sportive cohérente, complémentaire avec les actions départementales et locales, nous aurons en parti réussi. Il en va de la volonté de chacun de trouver un compromis.

Ce qui est urgent, c'est faire en sorte que nous ayons un nouveau CTS pour septembre 2022.

Je m'y emploie croyez-moi. Mais cela ne suffit pas. Je souhaiterais que vous tous, dans vos clubs, fassiez parvenir à Delphine ou moi-même un paragraphe signé qui montre que sur une ou plusieurs actions, l'absence de CTS a créé un vide. Je vous propose ensuite de compiler ces messages et de les faire parvenir à la fédération. Si nous ne faisons rien, il ne se passera rien.

Vient ensuite le remplacement de Nicolas Finez. La question n'est pas si simple. Les moutons à cinq pattes sont difficiles à trouver, c'est-à-dire quelqu'un qui pourrait faire du sportif jusqu'en septembre, puis du développement au sens recherche de partenaire, de l'élaboration de produit, un peu de marketing au passage et aussi de l'administratif. Nous aurons l'opportunité de prendre un jeune en apprentissage sur la ligue en octobre.

Il faudrait encore augmenter le nombre de nos clubs labellisés, être 4ème ligue de France au niveau sportif. Ce qui est important c'est que nous nous fixions des objectifs atteignables.

Par exemple, les athlètes de notre pôle doivent être majoritairement de l'Occitanie.

Pour arriver à remplir ces objectifs, il faut nous mobiliser, de manière structurée, dépenser notre énergie à bon escient, mobiliser les entraîneurs de clubs, quels qu'ils soient, mobiliser l'ETR, utiliser le matériel de la ligue de manière efficace.

Ce que nous devons mettre en place, une offre sportive qui répond aux spécificités de notre territoire, effectuer des rassemblements quelles que soient les pratiques. Les Comités Départementaux doivent être des relais et acteurs de cette politique. Que les « grands » clubs soient fédérateurs et moteurs.

Nous devons changer et utiliser l'énergie non pas à freiner le changement mais à en être acteurs.

Ce que notre équipe vous propose, c'est une gestion sur le long terme, en toute transparence, pour servir au plus grand nombre.

Notre ligue a beaucoup d'atouts. Nous devons faire en sorte de travailler tous ensemble, CTS, clubs comités départementaux, ligue, unir nos forces pour chacun puisse exister, vivre, et exploiter ces atouts.

Je tenais à vous remercier de l'attention que vous avez portée à la lecture de ce rapport, mais surtout à l'implication présente et future de tout un chacun dans le développement de notre ligue.

Questions de la salle :

Le Pôle espoir ? : financé par la Région et la Fédération – c'est un pôle relance qui est là pour former des jeunes pour alimenter les Pôles France

La ligue finance le pôle universitaire – sur ce Pôle à la différence du Pôle espoir il n'y a pas d'aménagement d'horaire – La ligue finance notamment le déplacement au championnat de France.

Combien coûte le pôle ? : Une subvention est demandée à la Région (5000 €) elle est reversée à la FFA. La ligue prend en charge quelques déplacements (environ 1000 €). Sur la partie investissements : la ligue fait des dossiers de demande d'aide. En 2021, elle a obtenu du financement pour du matériel.

Commission sportive ? : elle sera élargie - les entraîneurs de club peuvent y participer. La ligue est bien au service des clubs – on peut imaginer des choses dans son coin mais cela ne marche pas.

La communication de la ligue : Maxime Dalmon indique que dans le PV du comité directeur du mois de juillet il est dit qu'il faut que ce soit filtré – cela manque de transparence – le fait de ne rien dire en permanence crée de la défiance – le TSR s'en va ? on l'apprend. Luc lui répond que c'est difficile de trouver un juste milieu entre tout dire et se contre dire en permanence – Maxime complète : absence de communication sur les procédures, les bateaux achetés Pour lui cela manque de pédagogie

Xavier, en charge de la communication à la ligue, lui répond : il conçoit qu'il y a des choses à faire – il le reconnaît – toutefois il ne faut pas oublier que nous ne sommes que des bénévoles. En 2021, la ligue a fait un focus sur la communication extérieure.

Départ du TSR

Lors de son entretien annuel il a exprimé qu'il n'avait pas trouvé sa place dans son poste. Ce n'est pas en raison de sa rémunération. Sur son remplacement sera resté à établir – la fiche de poste sera rédigée par la ligue, il faut qu'il ai un lien avec l'aviron car la FFA apporte une aide financière.

Pour André Perrot : il ne faut pas mettre de sportif dans ce poste car cela vient en concurrence du poste de CTS à pourvoir.

Julien Housset prend la parole et se présente : c'est un CTS (conseiller technique sportif) - Professeur de sport comme Michel, François et Gilles. Ces postes sont rattachés au ministère de l'éducation nationale.

Il exerce les fonctions de CTS auprès de la FFA – ils sont 40 auprès de la FFA sont 1549 en France (c'est un petit corps).

Il est à 30% de mission auprès de la ligue - en charge de la coordination de la formation, de l'aviron de mer, du banc fixe et de l'UNSS sur académie de Montpellier - il ne fait pas de sportif

Il rappelle que les missions de cadres techniques sont plus larges : c'est restrictif de les limiter au sportif, il y a des missions de formation, d'expertise, etc ... - pilote la formation des professionnels et encadre les équipes de France d'aviron de mer.

Cela ne le choque pas qu'un technicien, avec un statut privé, soit en charge de missions sportives sur la ligue

Le TSR était sur des missions de développement

Julien rappelle qu'en 2012 il y avait 48 cadres au niveau de la FFA- aujourd'hui ils ne sont plus que 40. En septembre, si le ministère dit 39, il n'y aura pas de cadre sur la ligue Occitanie. Sur la zone sud ouest : ils étaient 5 sur le territoire équivalent à l'Occitanie et Nouvelle Aquitaine avant les fusions, maintenant c'est 1,5 pour le même territoire - les moyens humains sur le terrain sont réduits - la vitrine c'est le sportif avec 2024 en perspective- quel avenir sportif après 2024 ?

Pour André Perrot : c'est la faute de la FFA si on n'a pas de cadre technique - A la FFA tout le monde est dans les bureaux

Audray Dell'Acqua intervient pour indiquer qu'il y a 5,5 ETP sur le terrain (missions régionales)

Au sujet de l'apprenti : la ligue doit se positionner avant fin juin afin de bénéficier des aides (cela nous coûterait 0) mais il faut le former et il ne serait disponible qu'une semaine par mois - il prépare un DE. Cette personne viendrait en complément du TSR.

Vote : rapport moral voté à l'unanimité

Rapport du trésorier

Le rapport a été mis à disposition sur le site de la ligue, la procédure de trésorerie a été envoyée tardivement, Jean Pierre s'en excuse.

Pour 2022 : nouveau format en lien avec l'utilisation d'Assoconnect : 1900 mouvements

Les vérificateurs aux comptes présenteront leur rapport avant le vote du rapport financier

Le trésorier commente son rapport : le résultat est excédentaire de 10 000 € malgré le peu de stages réalisés, il serait donc négatif sur une année de fonctionnement normal

Questions de la salle :

Taux de cotisation faible du TSR : il est dû à l'aide Covid et aux aides financières

Maxime Dalmon félicite le trésorier sur la qualité du document fourni – il questionne sur la mutualisation des frais des CTS : quelle est la part du TSR : réponse 45 000 €

Une question est posée sur le Handi : c'est Annick qui répond, en mentionnant que c'était « sport santé »

Luc Poncelet informe que le Comité Paralympique et sportif Français déploie des personnes en région – recrutement de sportifs en vue de 2024. Les démarches sont à faire via la DR. Jean Christophe Cabirol conseille aux clubs de s'affilier à la FF Handi et Luc Fénénié précise que c'est un plus d'être affilié lors des avis sur les dossiers

Luc précise enfin que les 2 solos de la ligue seront mis à disposition des clubs

Rapport des vérificateurs aux comptes :

Bruno Khoudour présente le rapport : les 2 vérificateurs ont procédé le 31/10/2021 à des vérifications ; ils sont assurés de la concordance des soldes de comptes de banque et de chèques postaux avec les relevés de comptes. Des pointages aléatoires ont été effectués, ils soulignent une excellente tenue des classeurs de facturation.

Vote : le rapport du trésorier est adopté à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel :

Construit suite aux discussions avec Michel Colard et le bureau. Il n'est pas simple à établir avec 2 années compliquées dues à la situation sanitaire (2020 pas de stages, 2021 quelques reprises) – certaines choses ont été reprises : facturations par exemple des sièges lors des régates de ligue mais non appliquées, les subventions à renouveler en 2022, la Région a dorénavant et déjà annoncé qu'elle allait baisser son intervention sur l'équipement : on arrive pas à l'équilibre. Le budget est donc présenté avec un déséquilibre de 9000 € en 2022 et 11000 € en 2023 – il faudra donc travailler différemment et aller chercher du mécénat.

Sur l'investissement : achat d'un Huit, le remplacement d'un moteur qui est au fond du Lot, des dépenses au Pôle, achat de bateaux mer (60 000 € environ) – 105 000 € de budget d'investissement et 85000 € en 2023 en projection.

Cotisations 2022 – les enveloppes seront distribuées en fin de réunion.

2023 : construit avec partie fixe et variable proposée mais pas appliqué - donc en 2023 cela serait appliqué.

Tableau à la fin : nombre de licences 4000 € (2018) puis baisse puis hausse en 2020.

Procédure trésorerie : diffusée la veille par mail : elle a été mise à jour par rapport à la procédure présentée en AG en 2020 : certaines aides mises à jour, la partie mer clarifiée - notamment sur le carburant - suppression du SIF - d'autres petites choses à MAJ sur la partie formation.

Maxime Dalmon : quelles perspectives de fonctionnement : est ce que la stratégie sur l'investissement reste le même ? Est-on toujours dans une logique en fonds propres de la ligue ?

Réponse du trésorier : la ligue a 200 000€ de trésorerie - 120 000 € de fonds propres additionnels : jusqu'à consommation de ces 120 000 € on est tranquille - mais il faut rester vigilant et ne pas réagir au dernier moment et chercher dès à présent des rentrées d'argent.

Luc Poncelet complète : l'objectif n'est pas de garder du matériel - il sera revendu aux clubs - quand on ne pourra plus investir en fonds propres, on fera différemment

Pierre Fréon pose la question sur les aides RCNV et sur Rame en 5è

Vote : Approbation du BP et de la procédure à l'unanimité

Comptes rendus des commissions :

Luc Poncelet informe que les rapports de la commission indoor et du Pôle sont arrivés tardivement : ils seront ajoutés sur le site.

Commission loisirs (Josiane Velay) : un questionnaire a été envoyé : peu de réponses - il est agréable pour les membres de la commission d'avoir un retour sur les questionnaires - André Perrot intervient : il faut aller plus loin, proposer des longues distances - voire très longues (40 - 100 à 200 km) - Julien lui répond que cela devra passer par les clubs, car un skiff coûte plus cher qu'un vélo. Il nous informe que l'ATTPR en 2022 sur le rallye va proposer la compétition sur 200 km - en parallèle de la randonnée - pour lui on est trop sur la distance de 2km.

Commission mer (Julien) : le nouveau matériel est toujours en attente

Commission communication : André Perrot souhaite être informé chaque fois qu'il y a du nouveau sur le site. D'un avis unanime l'information diffuse mal.

Toutefois, la communication est un vaste sujet. C'est aussi aux clubs et à la personne qui reçoit l'information de la diffuser vers la bonne personne au sein de son association.

Josiane interpelle la représentante de la FFA sur le cahier des charges de la FFA « Randon'aviron » : pourrait-il être revu ? Il est demandé 50 coulisses : pourquoi ce nombre ? Dans son cas elle n'a pas assez coulisses.

Il est également important de disposer de conventions de prêts de bateaux, afin que le club qui prête son matériel soit assuré que le matériel lui sera rendu en bon état – si des dégâts sont constatés : c'est le club qui en emprunté le matériel qui doit régler la facture de la réparation

Commission banc fixe : 1ere formation initiateur BF en 2021

Désignation des représentants à l'AG FFA du 26 mars 2022 à Macon

Les représentants titulaires sont : Luc Poncelet et Jean Pierre Lherm et Josiane Velay

Maxime Dalmon s'étonne que la FFA ne prenne pas en charge le déplacement des délégués et considère que c'est en contradiction avec le projet fédéral. La réponse apportée est que cela a un coût pour la fédération qui doit faire des économies pour boucler son budget.

La parole est donnée à la représentante de la FFA : Audray Dell Acqua

Elle découvre son rôle d'élue – elle est contente de rencontrer Julien Housset en personne. L'Occitanie est un territoire très fort, fort de ses pratiques (rivière et mer) – il est important de travailler dans l'alliance et la co-construction

Elle nous informe que des conventions d'objectifs de territoire sont en cours de rédaction : elle permettront un échange avec les ligues sur leur projet territorial

Sur le bénévolat : valorisation à 25€/heure (il existe un tableur qu'elle peut nous mettre à disposition) – 60% de bénévolat en France dans les clubs

Election au comité directeur

Sont élus au comité directeur :

- Bertrand Lacapere (70 voix)
- Catherine Cabanis (49 voix)

Zoubida Dali (42 voix) – Olivier Mesnil (21) ne sont pas élus

Zoubida Dali